

## **Thème numéro 1 – Mission du MAPAQ**

Le secteur de l'horticulture ornementale représente une force économique au Québec et le Parti Québécois en est bien conscient. Nous appuyons l'existence de programmes dédiés à votre secteur et sommes ouverts à discuter avec votre organisme pour une amélioration ou une bonification de ces mesures si nous sommes élus le 4 septembre prochain.

Le programme du Parti Québécois adopté en avril 2011 par des milliers de militants contient une section étoffée sur l'agriculture. Nous comptons appuyer la diversification de la production agricole par le développement de produits distinctifs et spécialisés à haute valeur ajoutée qui rencontreront les attentes des consommateurs du Québec et d'ailleurs. Le secteur de l'horticulture ornementale peut devenir un acteur important de cette diversification par la spécificité et la qualité de ses produits.

## **Thème numéro 2 – Réforme de la Loi sur les normes du travail et la Saisonnalité**

Afin de prendre en considération le contexte de nordicité pour les travailleurs concernés par ces questions, le Parti Québécois veut élargir le mandat de la Caisse de dépôt et placement du Québec afin que celle-ci contribue davantage au développement économique du Québec et de nos entreprises, notamment en créant un fonds stratégique et indépendant pour l'investissement dans le développement de secteurs stratégiques.

Les défis du développement nordique intégré sont multiples et complexes. Ce développement s'inscrira dans une vision globale et par une approche de développement durable du territoire en améliorant la vitalité sociale et économique des collectivités du Nord.

Dans le programme du Parti Québécois, adopté par ses militants en avril 2011, nous nous sommes prononcés en faveur de l'élaboration des partenariats ciblés et adaptés aux spécificités des populations nordiques. Nous avons une volonté d'accroître la capacité de prise en charge du développement des milieux nordiques sur le plan économique, social et culturel, nous voulons prendre l'intégration des facteurs nordiques dans les mesures et programmes gouvernementaux et nous voulons intensifier le développement nordique dans le respect et en harmonie avec les Premières Nations et les Inuits et l'ensemble des communautés nordiques.

## **Thème numéro 3 - Assurance-emploi**

Un gouvernement du Parti Québécois va réclamer le rapatriement de l'assurance-emploi afin d'établir un parcours intégré de formation pour les travailleurs québécois. Concernant les réformes annoncées dans la Loi C-38 du Canada, nous avons clairement démontré notre opposition à ces réformes du fédéral.

## **Thème numéro 4 – Projet de Loi sur l'Aménagement durable du territoire et l'urbanisme**

Les orientations gouvernementales prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permettent au gouvernement d'imposer aux municipalités une telle obligation. À priori, le Parti Québécois préfère miser sur le dialogue, les mesures incitatives et le respect de l'autonomie municipale, mais il n'est pas contre une telle éventualité si cela devait s'avérer nécessaire pour atteindre des objectifs nationaux.